

## La chute des prix des productions agricoles se poursuit (Insee)

La grande majorité des productions agricoles subit une baisse des prix en juillet, indique [une note de l'Insee](#). En moyenne, **elles sont en baisses de 1,1 % sur un mois et de 5,4 % sur un an.**

Les récoltes abondantes sont à l'origine de la baisse des prix pour les céréales et les oléagineux qui diminuent respectivement de -9,7 % et -16,2 % sur le trimestre. Le secteur des fruits, et plus particulièrement les pêches et les abricots, est également concerné par une chute des prix faisant suite à des récoltes exceptionnelles et à la concurrence espagnole.

Seuls les vins voient leurs prix augmenter (+12,2 % sur un an) en raison des deux dernières récoltes assez faibles.

D'autres productions telles que les légumes ou la viande bovine voient leurs prix diminuer en conséquence d'une baisse actuelle de la consommation. Le prix du bœuf est en diminution de 3,3 % sur un trimestre, proche de la moyenne de l'ensemble des animaux en baisse de 3,6 %. Pour les légumes, les prix sont en glissement, -12,3 % sur un an.

Des facteurs extérieurs sont en cause pour d'autres productions, comme l'embargo russe qui pèse sur le prix de la viande de porc ou les réserves déjà importantes de céréales qui viennent s'ajouter à l'abondante récolte de 2014.

### Le prix des moyens de production en baisse

La baisse des prix des productions agricoles est accompagnée par la diminution du prix d'achat des moyens de production agricole. Les deux postes qui observent la plus grande chute sont les engrais et amendements et les aliments des animaux avec des diminutions respectives de -4,1 % et -7,2 % sur un an. Cette tendance se confirme sur le dernier trimestre, durant lequel ces deux secteurs continuent leur baisse.

source : [http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/productions-agricoles-la-chute-des-prix-se-poursuit-insee-92893.html#IEf3ZBiK1u3iYOse.99\(1/9/2014\)](http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/productions-agricoles-la-chute-des-prix-se-poursuit-insee-92893.html#IEf3ZBiK1u3iYOse.99(1/9/2014))